



Anne Hidalgo propose de supprimer à Paris les sacs plastiques à usage unique

L'Exécutif parisien propose que la Ville de Paris soit la première ville de France à arrêter la distribution de sacs de caisse plastiques à usage unique, en engagement rapidement une concertation avec les commerçants parisiens.

Les sacs plastiques à usage unique ont une durée de vie de plusieurs centaines d'années. Dispersés dans la nature, ils contribuent à la pollution de la planète, et leur traitement aggrave l'empreinte écologique des territoires. Au quotidien, ils portent atteinte à la santé humaine, par le biais des perturbateurs endocriniens qu'ils contiennent.

Paris, ville leader de la société du durable

Face à ces défis, et en vue de la Conférence des Nations-Unies sur le Climat, qui se tiendra à Paris en décembre 2015, l'Exécutif parisien s'engage pour faire de Paris le leader mondial du passage de la société du jetable à la société du durable, un modèle en matière d'écologie urbaine et une ville pionnière de l'économie circulaire.

A l'avant-garde des réflexions actuellement menées aux niveaux parlementaire, gouvernemental et européen, l'Exécutif parisien propose mardi au Conseil de Paris que la Ville mène rapidement une large concertation avec la grande distribution et les petits commerces, partenaires privilégiés de la collectivité dans la mise en place de cette transition écologique, pour arrêter la distribution de sacs de caisse plastiques à usage unique.

La Ville de Paris donne l'exemple sur les marchés découverts

Pour engager sans attendre cette dynamique vertueuse, la Ville appliquera elle-même cette suppression sur ses marchés alimentaires découverts et proposera une alternative écologique, lors du renouvellement de sa délégation de service public qui sera soumis au vote du Conseil de Paris en octobre prochain.

L'Exécutif souhaite par ailleurs que le projet de loi relatif à la transition énergétique actuellement en discussion au Parlement permette la suppression effective des sacs de caisse plastiques à usage unique dès 2016, et prévoit que les autres sacs soient biodégradables, compostables et dépourvus de perturbateurs endocriniens.